

La valse à trois temps du recul...

Un épisode revendicatif au crédit du Sgen-CFDT !

Lundi 29 avril dans la soirée, **1^{er} temps de la valse** : les personnels de direction apprennent qu'il leur faudra suspendre pendant au moins une quinzaine de jours le paiement des heures supplémentaires (HSE) et des indemnités pour missions particulières (IMP). Une conséquence directe des coupes budgétaires voulues par le gouvernement. **Stupéfaction et indignation légitimes.**

Mardi 30 avril, **2^e temps de la valse**, le Sgen-CFDT, adresse une [lettre ouverte](#) à la Ministre de l'Éducation Nationale : « les personnels de direction et leurs représentants découvrent au compte-goutte les décisions budgétaires et se retrouvent en première ligne pour les expliquer aux personnels d'abord, aux élèves et à leurs parents ensuite. Car en réalité, dans cette opération, le gouvernement n'assume pas sa responsabilité politique d'expliquer à la population quels services ne pourront plus être rendus. » **Modération et force de conviction.**

Mercredi 1^{er} mai, **3^e temps de la valse** : le ministère annonce renoncer à cette mesure d'économie et indique que les heures supplémentaires seront bien financées jusqu'à la fin de l'année. **Recul et sens des réalités...**

Grâce à la pugnacité du Sgen-CFDT, la mesure a été retirée avant de faire des dégâts en France ou à l'étranger. Cette victoire ne peut que donner un nouvel élan aux luttes locales pour la défense des moyens, dans les établissements français de l'étranger.